



# Fiche de poste

## OPERATEUR·OPERATRICE DE MAINTENANCE

<b>Corps ITRF : Adjoint·e technique recherche et formation</b>	
<b>Emploi-type ITRF : G5A44 - Opérateur de maintenance</b>	<b>BAP : G – Patrimoine immobilier</b>
<b>Date d'effet de la fiche de poste : 01/09/2026</b>	<b>Quotité : 100 %</b>
<b>Durée hebdomadaire de travail : 37h30</b>	<b>Logement : NON</b>
<b>Site: Résidences Campus Talence</b>	
<b>Affectation principale : Village 1, Montaigne, Condorcet, Maison des Scientifiques, Pierre et Marie Curie, Galilée</b>	

### Environnement

<p>Le Crous de Bordeaux Aquitaine (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires), implanté dans les 5 départements de l'académie de Bordeaux (Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques, Dordogne, Lot-et-Garonne) est un établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, chargé d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants et les étudiantes.</p> <p>Au service de plus de 130 000 étudiants en Aquitaine, il emploie plus de 700 personnels (administratifs, techniques et sociaux).</p> <p>Le Crous gère notamment les aides financières (34 000 étudiants boursiers), un parc de logements sociaux (11 425 places dans 59 résidences) et 44 points de restauration (environ 3 400 000 de repas servis par an).</p>	
<b>Domaine d'activité</b>	Education et Formation tout au long de la vie
<b>Missions</b>	Bourses, logement, restauration, aides sociales, vie de campus

### Description du Poste

<b>Mission principale</b>	Assurer les opérations d'installation et de maintenance
<b>Description du poste</b>	Assure installation, maintenance et dépannage des équipements techniques de nos résidences dans les domaines de la plomberie, de la menuiserie et de l'électricité.
<b>Rattachement hiérarchique</b>	Agent-chef du site hébergement campus Talence
<b>Principales activités (non exhaustives)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser les installations et effectuer l'entretien et la maintenance des équipements,</li><li>- Accompagner les prestataires et entreprises extérieures lors de leurs interventions,</li><li>- Compléter et transmettre à son supérieur les bons de livraison, rapports d'intervention des entreprises ou document interne attestant la réalité/qualité du travail réalisé par l'entreprise extérieure après intervention,</li><li>- Réparer les équipements en pannes ou établir un diagnostic en vue d'une prise de décision,</li><li>- Assurer le nettoyage de son chantier,</li><li>- Transmettre les éléments de facturation d'intervention après dégradation par l'occupant, faire établir des devis si nécessaire,</li><li>- Gérer le stock de pièces détachées afin de déterminer les types et volumes à commander pour assurer la continuité des réparations.</li></ul> et transmettre les bons de livraison et les factures,

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller sur le choix du matériel des équipements à utiliser et sur le dispositif d'économie d'énergie,</li> <li>- Conseiller les étudiants-locataires,</li> <li>- Peut être amené à effectuer l'entretien des locaux poubelles et assurer le service des poubelles en cas de besoin d'aide de l'agent d'entretien général ou d'absence de celui-ci.</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice de l'activité</b>	<p><b>Dispositions communes relatives à la continuité et aux nécessités du service public</b></p> <p>Dans le cadre de ses missions et lorsque la continuité du service est engagée, l'agent peut être appelé, dans la prolongation cohérente de ses activités principales, à se voir confier toute autre tâche de maintenance.</p> <p>Dans les cas particuliers de sous-service, ou dans les cas exceptionnels (notamment urgence et remplacement) de rupture de service, l'agent peut être amené temporairement, sur décision de l'autorité de gestion de proximité, à exercer des activités relevant du même emploi-type de qualification comparable et sous réserve des aptitudes, des compétences et de formation requises par celui-ci.</p> <p>Lorsque les fonctions temporairement occupées le justifient, un complément indemnitaire égal à la différence de rémunération de celles-ci avec celles ordinairement occupées par l'agent lui est versé <i>au prorata temporis</i>.</p>
<b>Horaires du poste : (Horaires à titre indicatif - susceptibles de changer dans le cadre des nécessités du service)</b>	<p>8h00-12h30 / 13h30- 16h30</p> <p>En fonction du calendrier de rentrée et des nécessités de service, travail le weekend possible</p>

### **Compétences et connaissances professionnelles**

<b>Qualités requises</b>	<p><b>Compétences attendues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des nouvelles techniques et des nouveaux matériaux,</li> <li>- Connaissance des principes de circulation des fluides et du dispositif d'économie d'énergie,</li> <li>- Connaissance de la technologie des équipements,</li> <li>- Maîtrise des gestes techniques,</li> <li>- Connaissance des règles d'hygiène, de santé et sécurité au travail en vigueur</li> <li>- Capacité à intégrer une équipe</li> </ul> <p><b>Formations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestuelle et ergonomie,</li> <li>- Hygiène, Santé et Sécurité au Travail,</li> <li>- Techniques d'utilisation des EPI,</li> <li>- Techniques nouvelles installations et de maintenance</li> <li>- Economie d'énergie</li> </ul>
--------------------------	---

### **Contacts**

Personne à contacter pour plus d'informations :  
*Fabrice BILLY*  
*Directeur du site*  
*Tél : 05 56 80 67 68 / 06 46 21 66 24*  
*Courriel : fabrice.billy@crous-bordeaux.fr*